


3.00 crédits	22.5 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Auquier Bauduin ;Henrotaux Philippe ;Ronsse Renaud ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Quotidiennement, beaucoup d'ingénieurs sont amenés à gérer des équipes de personnes. La pratique professionnelle révèle que - bien que les compétences techniques soient fondamentales pour être un bon manager - il apparaît que les meilleurs managers sont ceux qui ont également des « compétences douces » de vision stratégique, d'organisation, de gestion de leur temps et de leurs priorités, de leadership, d'intelligence émotionnelle ou d'habileté relationnelle. Ce cours aborde différents aspects liés au développement de la capacité de compréhension des attitudes et comportements humains en organisation, en présentant des repères théoriques issus de la psychologie du travail et des organisations.</p> <p>Le cours s'organise autour de trois niveaux d'analyse.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'individu vis-à-vis de lui-même et dans le groupe : <ul style="list-style-type: none"> o Efficacité personnelle, techniques de productivité et d'analyse o Intelligence émotionnelle et notions de science cognitive o Techniques de gestion de réunions o Processus interpersonnels et groupaux en organisation (leadership, conflits, dynamique de groupe, diversité et discrimination, etc.) 2. L'individu au travail : <ul style="list-style-type: none"> o Introduction aux questions et approches en matière de bien-être au travail (stress et burnout, harcèlement, ...) ; aspects de prévention ; analyse de poste/ergonomie 3. L'individu dans l'organisation : <ul style="list-style-type: none"> o Analyse des modes d'organisation du travail, des styles de management et de gestion des ressources humaines (y compris des nouvelles tendances) et de leurs conséquences pour les travailleurs et l'organisation (e.g., justice au travail, reconnaissance organisationnelle, implication au travail, comportements déviants) o Mission, identité, valeurs, vision, stratégie et objectifs d'une entreprise o Fondamentaux de la gestion de projets <p>Le cours veillera en outre à introduire certaines notions de base de la psychologie générale, dont la motivation et la personnalité.</p> <p>Une attention particulière sera portée aux spécificités de la dynamique humaine dans des contextes d'innovation (start-up).</p>
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>A l'issue de ce cours, l'étudiant sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ' Maîtriser les concepts et théories de base en psychologie du travail et des organisations permettant un management humain dans les organisations. ' Maîtriser les connaissances qui permettent d'expliquer et de comprendre un individu, un groupe ou une organisation. ' Analyser, critiquer de manière argumentée et modéliser une situation (individu, groupe ou organisation) en référence à des théories, résultats de recherche, méthodes et outils relevant de la psychologie. ' Identifier l'apport et la plus-value de la recherche scientifique en psychologie du travail et des organisations sur sa compréhension de situations de travail données. ' Nommer et décrire les phases, acteurs et activités généralement à l'œuvre dans une gestion de projets. ' Schématiser les principes généraux et comparer différentes méthodes managériales, y compris celles s'inscrivant dans de nouvelles tendances (e.g. dynamique participative). ' Analyser une situation donnée avec des outils appropriés, par exemple : SWOT, grille d'analyse d'Ardoino, modèles d'organisations de Mintzberg. ' Décrire le modèle d'affaire d'une entreprise célèbre sur base du Business model canvas. ' Ordonner et classer des énoncés entre la Mission, l'identité, les valeurs, la vision, la stratégie et les objectifs d'une entreprise fictive. <p>Le cours participera au développement des acquis d'apprentissage suivants parmi ceux du programme de BAC ingénieur civil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AA 1.1. Appliquer les concepts, lois, raisonnements à une problématique disciplinaire de complexité cadrée. - AA 2.2. Se documenter sur l'état des connaissances actuelles dans le domaine de la problématique posée.

	<ul style="list-style-type: none"> - AA 4.4. Rédiger des documents écrits de synthèse en tenant compte des exigences posées dans le cadre des missions (projets et problèmes). - AA 5.1 Utiliser des ressources bibliographiques pour réaliser et agrémente un travail, en tenant compte des règles éthiques (sans faire de plagiat).
<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation se fondera principalement sur la capacité des étudiants à établir et expliciter des liens entre le contenu des cours magistraux (et leurs supports) et :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une/des problématique(s) théorique(s) de gestion de personnes dans des contextes organisationnels. • la façon dont ils auront mené à bien leur travail de groupe en « miroir » à cette(ces) problématique(s) <p>Cette évaluation aura lieu au travers d'un travail de groupe qui fera l'objet d'un rapport écrit et d'une défense orale (collective) du travail de groupe. Dans la deuxième partie de cette défense orale, les évaluateurs interrogeront individuellement les étudiant-es sur leur contribution propre, celles de leurs collègues, et le contenu des cours magistraux et/ou de l'ouvrage de référence principal.</p> <p>La cote attribuée à ce travail de groupe fait office d'évaluation certificative unique du cours. Il n'y pas d'autre méthode d'évaluation (examen,...).</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des étudiant-es d'un groupe dont le travail serait jugé insuffisant lors de la première session recevra une note d'échec pour ce cours. Ce groupe sera invité à améliorer son travail durant l'été pour le présenter à nouveau durant la session d'août-septembre. • Un-e étudiant-e qui aurait fourni une quantité de travail évaluée comme insuffisante ou de mauvaise qualité pourrait également recevoir une note d'échec à titre individuel, alors que les autres membres de son groupe recevraient une note de réussite. Dans ce cas, l'étudiant-e concerné-e devra effectuer des travaux complémentaires durant l'été et les présenter durant la session d'août-septembre. Le contenu de ces travaux complémentaires sera fixé par l'équipe enseignante. • En vertu de l'article 72 du RGEE, les titulaires du cours se réservent le droit de proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à ce cours d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé au projet ou aurait quitté son groupe en cours de semestre, y compris pour la session d'août-septembre. <p>L'utilisation des logiciels d'IA génératives tels que chatGPT est autorisée pour l'assistance à la rédaction des documents demandés dans le cadre de ce projet. Cependant, celle-ci devra être renseignée de façon claire et complète dans le(s) document(s) concerné(s).</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>1. Le cours fera l'objet de 8 séances magistrales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La personne et les éléments constitutifs au regard de la gestion humaine des personnes 2. Gestion de soi : se gérer en tant que personne 3. La gestion de personnes : gérer les autres 4. Gestion de projet : phases clefs et approches 5. La concertation sociale 6. Permettre et stimuler la collaboration : modèles managériaux et dynamiques de groupe 7. Modèles organisationnels : éléments et processus clefs des organisations (deux séances) <p>2. Une soirée-débat avec des invités sur les contextes et enjeux contemporains du management humain</p> <p>3. Ancrage des acquis au travers du travail de groupe (TP) avec un rapport écrit de 10 pages et une défense orale</p>
<p>Contenu</p>	<p>Le cours a pour ambition de permettre aux étudiants de développer leur capacité à appréhender, comprendre, et donc leur capacité à (ré)agir en tant que manager humain.</p> <p>Le projet pédagogique vise à développer cette capacité en mettant les étudiants eux-mêmes en situation de gestion de personnes, tout en illustrant une problématique réelle par les concepts et notions abordés lors des séances magistrales le livre de référence.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>La page Moodle du cours est accessible via le lien suivant : https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=14888. Elle contient toutes les informations pratiques relatives à l'organisation du cours, ainsi que les fichiers numériques en support aux séances magistrales et au projet. En particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Podcasts des modules de cours enseignés par ce biais. • Les transparents des séances « magistrales ». • Les consignes relatives au projet de groupe. • Des entretiens vidéos avec des experts du domaine. • Etc.
<p>Bibliographie</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. « Management Humain - Une approche renouvelée de la GRH et du comportement humain ». Auteurs: L. Taskin – A. Dietrich ; éditeur: deBoeck Supérieur. 2. « Les Entreprises Humanistes ». Auteur : Jacques Lecomte ; éditeur : Les Arenes Eds. 3. « L'entreprise délibérée – Refonder le management par le dialogue ». Auteurs : ouvrage collectif sous la direction de Mathieu Detchessahar, préface de Yves Clot ; éditeur : NOUVELLE CITE.
<p>Autres infos</p>	<p>Dans le cadre du travail de groupe, il est important que les étudiants s'assurent au préalable d'une répartition claire des rôles des un-es et des autres, étant donné que ce rôle pourra faire l'objet d'une interrogation lors de la défense orale.</p>

Faculté ou entité en charge:	BTCI
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil	FSA1BA	3		
Bachelier en sciences informatiques	SINF1BA	3		